



Projet de modification des caractéristiques des obligations CYBERGUN 8% - 18 oct 2016 (CYBO)

Dans le cadre de son programme de restructuration financière, Cybergun, acteur mondial du tir de loisir, projette de modifier les caractéristiques des obligations ordinaires CYBERGUN 8% - 18 oct 2016 (FR0010945725 - CYBO). A cet effet, les porteurs d'obligations seront convoqués en Assemblée Générale le 9 décembre prochain sur 1^{ère} convocation. La société communiquera les résultats du vote de l'Assemblée Générale le jour même après bourse.

Ce projet s'inscrit dans la suite logique d'une série de mesures mises en œuvre au cours du 1^{er} semestre 2013, visant à consolider les ressources financières de Cybergun tout en alignant l'échéancier de la dette du Groupe avec sa capacité de remboursement. Pour rappel, ces mesures ont consisté en :

- Une augmentation de capital de 5,3 MEUR et entrée de nouveaux actionnaires de référence ;
- La cession des actifs non stratégiques (SMK Sportsmarketing et I2G) pour 5,0 MEUR ;
- Le remboursement anticipé de l'emprunt obligataire PREPS de 9,0 MEUR à 65% de sa valeur nominale ;
- La sécurisation des lignes de crédit court terme de 14,8 MEUR ;
- L'échelonnement du remboursement de la dette bancaire moyen et long terme (14,2 MEUR) sur 75 mois (jusqu'en juin 2019), avec une franchise d'amortissement sur 24 mois.

La dernière étape de ce plan de restructuration financière portera donc sur l'obligation émise en octobre 2010. Lors de l'Assemblée Générale, il sera proposé aux porteurs d'obligations :

- L'allongement de la maturité des obligations pour porter leur échéance de remboursement au pair du 18 octobre 2016 au 18 octobre 2020 ;
- La modification des intérêts versés, actuellement de 8,00% par an, à :
 - 3,32% par an de l'année civile 2014 à l'année civile 2018 ;
 - 5,00% pour l'année civile 2019 ;
 - 10,00% pour l'année civile 2020.

Les intérêts continueraient à être versés trimestriellement et le taux actuariel de l'emprunt serait ramené à 5,78% contre 8,24% avant modification des modalités.

Le Prospectus relatif à l'émission a reçu le visa de l'AMF numéro 10-328 en date du 21 septembre 2010.

Prochain rendez-vous : publication des résultats semestriels 2013 le 17 décembre 2013 (après bourse).

Recevez gratuitement toute l'information financière de Cybergun par e-mail en vous inscrivant sur :

www.cybergun.com

A propos de Cybergun : www.cybergun.com

Coté sur NYSE Euronext à Paris, Cybergun est un acteur mondial du tir de loisir. En 2012, Cybergun a réalisé un chiffre d'affaires de 89 MUSD (69 MEUR), dont 52% aux Etats-Unis et 36% en Europe. Qualifiée « Entreprise

Innovante » par OSEO innovation, Cybergun est éligible aux FCPI. L'action Cybergun fait partie de l'indice CAC Small.

Action Cybergun : FR0004031839 – CYB

Obligation Cybergun 8% / OCT16 : FR0010945725 – CYBO



Contacts : ACTUS finance & communication

Analystes – Investisseurs : Chloé Van den Bussche / Jérôme Fabreguettes-Leib au +33 1 53 67 35 95

Journalistes : Nicolas Bouchez au +33 1 77 35 04 37

Découvrez l'univers des produits Cybergun :

www.facebook.com/cybergun

www.youtube.com/user/MrCybergun

www.techgroupglobal.com/4/tv-commerciaux

Nouveau catalogue : www.calameo.com/read/0022881637a5cd471aa83?authid=wpq81zFW6Ovy

Nouveau catalogue en 4,5 mm : www.calameo.com/read/00228816389b4be4e6cc0?authid=9QW6sW6YhqM

Disclaimer

Ce communiqué peut contenir des données financières estimées, des informations sur des projets et opérations futurs, de futures performances économiques. Ces éléments de projection sont donnés à titre prévisionnel. Ils sont soumis aux risques et incertitudes des marchés et peuvent varier substantiellement par rapport aux résultats effectifs qui seront publiés après audit par les Commissaires aux comptes du Groupe.